



AVEC LA RÉGION,
DANS MON LYCÉE, JE SUIS...

bien accueilli-e

en forme

AVEC DES NOUVEAUX TARIFS **ACCESSIBLES ET SOLIDAIRES**

**INSCRIPTION
INDISPENSABLE
EN LIGNE**

À PARTIR DU 1^{er} JUIN



*En 2022, pour plus de solidarité entre les lycées et les familles et pour favoriser le Bien-manger, la Région fait évoluer ses tarifs de **restauration** et d'**hébergement**.*

DES TARIFS

- > **Calculés** selon vos ressources
- > **Harmonisés** entre les 115 lycées
- > **Solidaires** entre les familles et entre les lycées publics bretons

QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les familles dont l'un des enfants est lycéen, apprenti ou étudiant dans un lycée public ou élève dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) breton.

Il est indispensable de vous inscrire en ligne sur bretagne.bzh/dansmonlycée pour accéder aux nouveaux tarifs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > **55 000** élèves demi-pensionnaires sont servis dans les restaurants scolaires
- > **12 000** élèves sont accueillis dans les internats
- > **60 %** en moyenne du coût du repas est financé par la Région

Jusqu'alors, environ 600 tarifs cohabitaient sur le territoire. En 2022, la Région harmonise ses grilles et propose 6 tarifs simplifiés, accessibles et solidaires, dans tous les lycées publics bretons, pour une plus juste contribution des familles.

En prenant à sa charge 43 à 66 % du coût d'un repas selon le quotient familial, la Région propose un repas complet et équilibré à partir de 2,70 € aux familles.



Tarif journalier **restauration** lycéen-ne-s, étudiant-e-s et apprenti-e-s

TRANCHE TARIFAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF REPAS AU FORFAIT*	TARIF À LA PRESTATION**
1	≤ 700	2,70 €	3 €
2	≤ 900	3 €	3,30 €
3	≤ 1100	3,30 €	3,60 €
4	≤ 1500	3,70 €	4 €
5	≤ 1700	4 €	4,30 €
6	> 1700	4,30 €	4,60 €

* La formule au forfait concerne les élèves qui s'inscrivent au forfait 3, 4 ou 5 jours.

** La formule à la prestation concerne les élèves qui paient leur repas lors de leur passage effectif au self.

Le choix de la formule appartient à l'établissement qui peut proposer des repas au forfait, au ticket ou les deux. Le tarif au ticket repas occasionnel pour les lycées ne proposant que la formule au forfait est de 4,60 €.

Tarif journalier* **hébergement**

TRANCHE TARIFAIRE	QUOTIENT FAMILIAL	LYCÉENS ET APPRENTIS	ÉTUDIANTS
1	≤ 700	8,10 €	10,90 €
2	≤ 900	9 €	12 €
3	≤ 1100	9,90 €	13,10 €
4	≤ 1500	11,10 €	14,40 €
5	≤ 1700	12 €	15,50 €
6	> 1700	12,90 €	16,60 €

* Tarif journalier (2 repas + 1 nuitée avec petit déjeuner)



LOÏG CHESNAIS-GIRARD

Président de la Région Bretagne
Prezidant Rannvro Breizh
Perzident de la Rejion Bertègn

« Nous mettons tout en œuvre pour que les jeunes breton·e·s réussissent leurs années Lycée. Parce que l'égal accès au Bien-manger, tout comme être bien accueilli·e au Lycée, est primordial pour nous, je suis fier que dorénavant, nos tarifs soient solidaires et accessibles à tou·te·s. »

INSCRIVEZ-VOUS À PARTIR DU 1^{er} JUIN

Sans inscription de votre part, le tarif maximum vous sera appliqué
(4,60€ par repas et 12,90€ par nuitée).

bretagne.bzh/dansmonlycee



Besoin d'aide pour vous inscrire ?

CONTACTEZ-NOUS AU 02 23 20 60 00